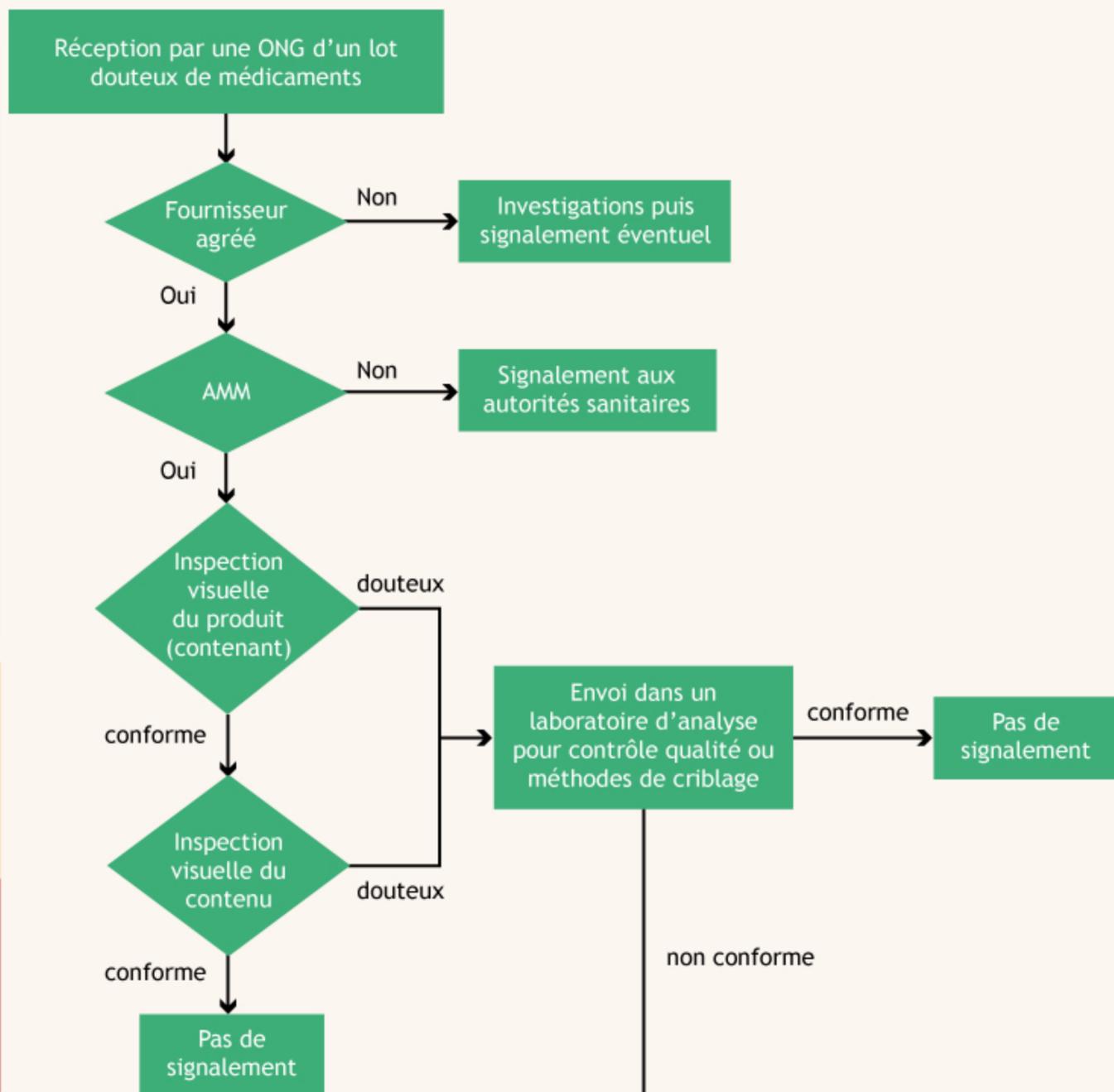


# DÉTECTION

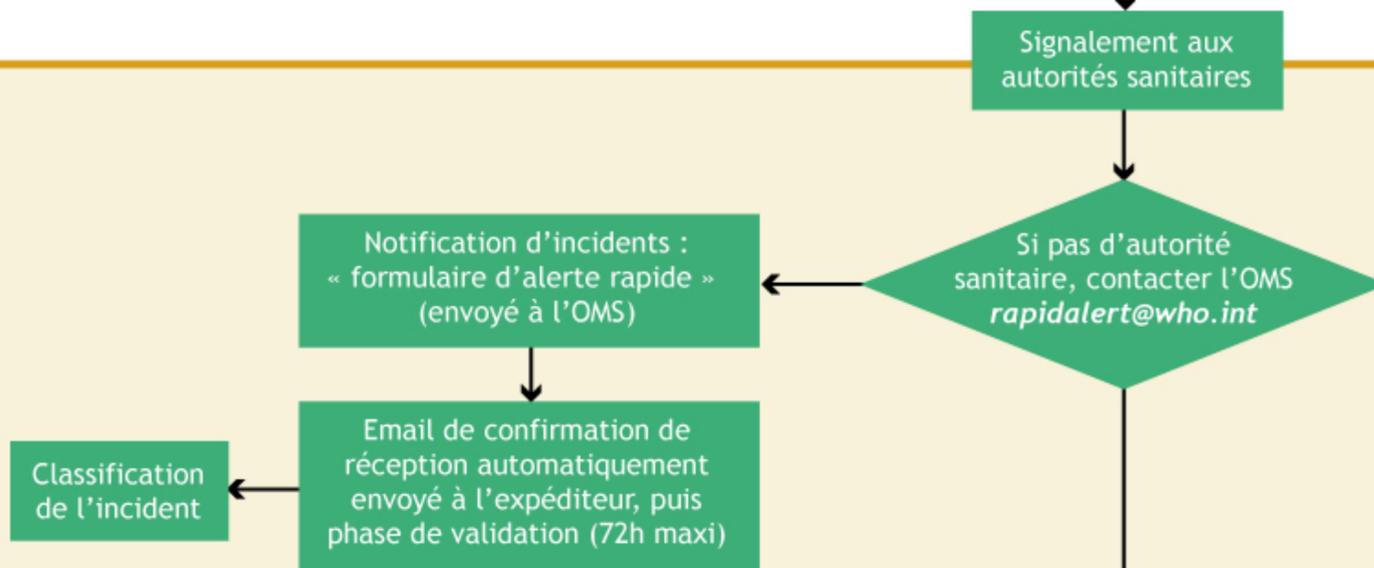
- système de fermeture
- étiquette
- informations devant obligatoirement figurer sur le conditionnement
- principe actif, dosage et forme pharmaceutique sur le conditionnement
  - nombre d'unités par emballage
  - numéro de lot
  - date de péremption
- nom du fabricant et adresse complète du site de fabrication
- marque commerciale
- logo du fabricant
- systèmes de sécurité

- uniformité de toutes les unités
- intégrité
- propreté
- désagrégation
- odeur
- goût

- Les éléments qui doivent attirer l'attention sur un produit sont :
- toute forme d'adultération de la surface
  - toute forme de contamination
  - toute constatation d'élément inhabituellement non présent



# SIGNALEMENT



# CONDUITE À RETENIR

